

Stéphane 13P55

**ATELIER REGIONAL SUR LA GESTION
DES CONFLITS LIES A L'EXPLOITATION
DES RESSOURCES PASTORALES**

L'atelier a débuté par une succinte introduction de bienvenue du Directeur National de l'Elevage du Sénégal après une présentation du programme adopté en plénière, suivie d'une communication de la représentante de la GTZ.

L'ouverture a été présidée par le Directeur du Cabinet du Ministre de l'Agriculture du Sénégal.

Les présentes assises doivent se dérouler du 21 au 26 Octobre 1996. Elles ont regroupé les représentants d'une part des administrations nationales, les projets partenaires du PRASET ; des organisations d'éleveurs et d'agriculteurs de 7 pays : (Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) et, d'autre part, ceux des organisations internationales et d'institutions sous-régionales.

Un bureau a été élu dont la composition suit :

- Président : Dr. Abdoulaye Bouna NIANG, Directeur National de l'Elevage du Sénégal
- 1ère Vice Présidente : Mme HACHEME Françoise, Directrice des Affaires Intérieures au Ministère de l'Intérieur du Bénin
- 2e Vice Président : Saïdou MADIENE du Burkina Faso
- Rapporteur Général : Issoufou Maazou, Directeur de l'Aménagement du Territoire au Ministère de l'Int - Niger
- 3 Rapporteurs adjoints :
 - Diagana Dieydi - Mauritanie
 - Oumarou Yérime Djibrila - Tchad
 - Mamoumou Macina - Mali.

La mise en place du bureau a été suivie de deux notes introductives.

La première note introductive présentée par le Coordonnateur du **PRASET** a défini l'importance du pastoralisme dans les pays du Sahel, ainsi que l'accès aux ressources naturelles qui devient difficile aux éleveurs, entraînant de graves conflits. A cet effet, des alternatives allant dans le sens de l'analyse et de la valorisation des modes endogènes de règlement des conflits ainsi que l'adaptation des mécanismes modernes de règlement des conflits ont été préconisés en vue :

- de promouvoir et d'appuyer les institutions locales de gestion des conflits ;
- de renforcer les organisations pastorales ;
- d'instaurer et de renforcer la concertation entre les différents acteurs.

La deuxième note introductive présentée par Monsieur Hubert OUEDRAOGO a fait la genèse des différentes rencontres ayant permis de faire des réflexions sur le pastoralisme. Il a ainsi précisé que la rencontre de Dakar est une suite et un répondeur des discussions menées et qu'il devait ressortir de cet atelier des propositions concrètes et opérationnelles devant répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les actions à envisager ? Comment les mener ? Et qui les mettra en oeuvre ?

Quelle sécurisation foncière ?

Quelle sera la participation des organisations pastorales ?

Comment organiser le partenariat ?

Compte tenu de la violence des conflits et de leur caractère préoccupant, il s'est dégagé 3 points :

- La prévention des conflits est une nécessité absolue,
- Les pratiques locales dans la gestion des conflits doivent être prises en compte,
- La gestion et le suivi des conflits sont une condition de leur règlement durable.

L'après midi a été consacré à l'audition des communications et à l'organisation des commissions de travail. Ces communications ont été présentées par le représentant de la Commission Economique du Bétail et de la Viande (CEBV), le Directeur Adjoint de l'Elevage du Niger et des responsables d'organisations d'éleveurs.

Les commissions, au nombre de trois, discuteront autour des thèmes suivants :

- 1 - La gestion de conflits,
- 2 - La sécurisation foncière,
- 3 - Le pastoralisme et les projets de développement.

Dakar, le 20 Octobre 1996

Le Rapporteur Général

Issoufou MAAZOU